

Résultats des entreprises

Au premier semestre 2021, le taux de marge des sociétés non financières (SNF) a atteint des niveaux inédits, à 35,2 % de la valeur ajoutée, en particulier dans certains services marchands dont l'activité a été contrainte par les restrictions sanitaires (hébergement-restauration, transports...). La baisse de leur excédent brut d'exploitation a en effet été limitée par les dispositifs de soutien (fonds de solidarité, activité partielle, aide au paiement des cotisations...). Au troisième trimestre, le taux de marge s'est nettement replié, pour atteindre 32,9 % de la valeur ajoutée : le rebond de l'activité économique s'est accompagné de la réduction du recours à l'activité partielle et de la baisse progressive des autres dispositifs de soutien (subventions). Puis, au quatrième trimestre, le taux de marge est resté quasi stable : la baisse des subventions reçues pendant la crise sanitaire s'est poursuivie mais cet effet a été en partie atténué par une légère baisse du coût réel du travail par tête, les salaires ayant progressé moins rapidement que les prix ce trimestre.

Au cours du premier trimestre 2022, le taux de marge reculerait à nouveau, quoique plus modérément. Les subventions se rapprocheraient progressivement de leur niveau de 2019 hors crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), mais ce mouvement serait légèrement atténué par le retour ciblé de certaines mesures de soutien en janvier et février, en lien avec la vague Omicron. Comme au trimestre précédent, la productivité serait quasiment sans effet sur le taux de marge, avec une valeur ajoutée des SNF presque aussi dynamique que l'emploi. Dans un contexte de forte inflation, les salaires réels diminueraient légèrement, ce qui soutiendrait comptablement le taux de marge. Quant aux termes de l'échange, ils pèseraient sur le taux de marge, comme au début de l'année 2021 : avec la nouvelle hausse des cours de matières premières, amplifiée en fin de trimestre par le déclenchement de la guerre en Ukraine, le prix des consommations intermédiaires des SNF continuerait d'augmenter plus rapidement que leur prix de production, conduisant le prix de la valeur ajoutée à être moins dynamique que le prix de la consommation.

En moyenne sur l'année 2021, le taux de marge s'est élevé à 34,0 %. Relativement à 2020, il a ainsi augmenté de 2,3 points, soutenu par la montée en charge du fonds de solidarité à partir de décembre 2020, la réduction des impôts sur la production en début d'année, et par un rebond de la valeur ajoutée plus fort que celui des rémunérations versées (en miroir de ce qu'il s'était passé en 2020). À la fin du premier trimestre 2022, le taux de marge s'établirait à 32,4 %. ●

► 1. Décomposition du taux de marge des sociétés non financières (SNF)

taux de marge en %, variation et contributions en points

	2020				2021				2022	2019	2020	2021	Acquis 2022
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1				
Taux de marge	30,3	31,0	31,0	34,3	35,2	35,3	32,9	32,8	32,4	33,4	31,7	34,0	32,4
Variation du taux de marge	-2,9	0,7	0,0	3,3	0,9	0,2	-2,4	-0,1	-0,4	1,8	-1,7	2,3	-1,6
Contributions à la variation du taux de marge :													
des gains de productivité	-4,2	-8,7	12,2	-1,0	0,1	0,6	1,5	0,0	-0,1	0,7	-6,2	3,7	0,8
du coût réel du travail par tête	2,2	8,1	-11,7	1,5	-0,1	0,2	-2,4	0,2	0,3	0,9	3,6	-3,1	-0,7
du ratio du prix de la valeur ajoutée et du prix de la consommation	0,3	1,1	-0,6	0,6	-0,3	-0,2	-0,1	0,0	-0,3	0,6	1,1	-0,1	-0,4
d'autres facteurs (dont subventions et impôts sur la production)	-1,2	0,2	0,1	2,2	1,3	-0,5	-1,4	-0,3	-0,3	-0,4	-0,3	1,8	-1,4

■ Prévision

Note : le taux de marge (TM) mesure la part de la valeur ajoutée qui rémunère le capital.

Sa variation se décompose de façon complémentaire entre :

- les évolutions de la productivité (Y/L), avec Y la valeur ajoutée et L l'emploi, et du ratio du prix de la valeur ajoutée au prix de la consommation, ou termes de l'échange (P_{va}/P_c), qui jouent positivement ;
- les évolutions du coût réel du travail (W/P_c , où W représente le coût du travail par tête), qui jouent négativement sur le taux de marge.
- d'autres facteurs : il s'agit notamment des impôts sur la production nets des subventions, dont le fonds de solidarité.

Cette décomposition est synthétisée dans l'équation :

$$TM = \frac{EBE}{VA} \approx 1 - \frac{WL}{Y P_{va}} + \text{autres facteurs} = 1 - \frac{L}{Y} \frac{W}{P_c} \frac{P_c}{P_{va}} + \text{autres facteurs}$$

Source : Insee

► 2. Taux de marge des sociétés non financières (SNF)

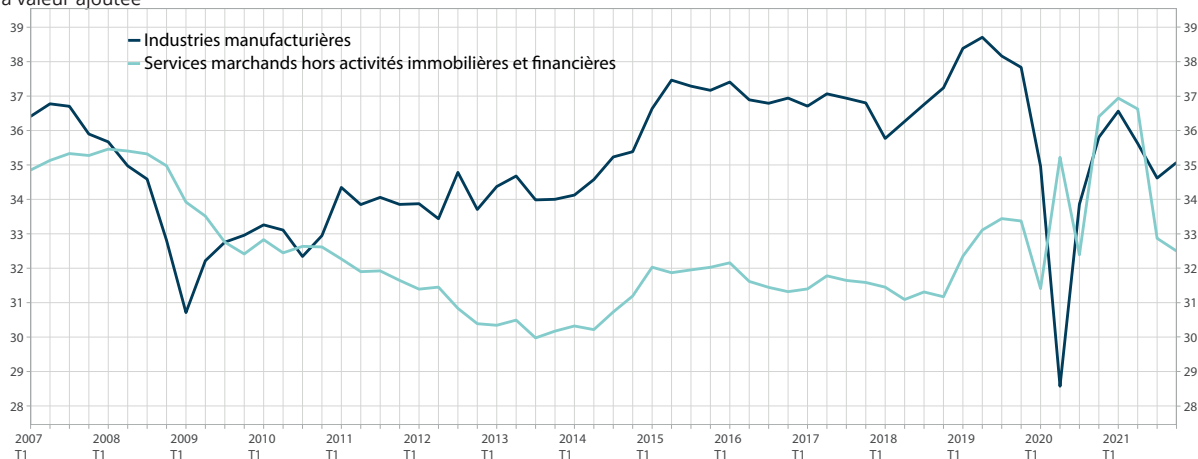
en % de la valeur ajoutée



Source : Insee

► 3. Taux de marge dans l'industrie et les services

en % de la valeur ajoutée



Note : les taux de marge sont ici calculés tous secteurs institutionnels confondus. Cependant, les branches considérées sont en très grande majorité composées d'entreprises non financières (ENF), c'est-à-dire de sociétés non financières et d'entrepreneurs individuels.

Source : Insee